

HISTOIRE

DU

CANADA.

LIVRE V.

CHAPITRE I.

COLONIES ANGLAISES.

1690.

Objet de ce chapitre.— Les persécutions politiques et religieuses fondent et peuplent les colonies anglaises, qui deviennent en peu de temps très puissantes.— Caractère anglais dérivant de la fusion des races normande et saxonne. Institutions libres importées dans le Nouveau-Monde, fruit des progrès de l'époque.— La Virginie et la Nouvelle-Angleterre.— Colonie de Jamestown (1607).— Colonie de New-Plymouth et gouvernement qu'elle se donne (1620).— Immensité de l'émigration.— L'Angleterre s'en alarme.— La bonne politique prévaut dans ses conseils et elle laisse continuer l'émigration.— New-Flymouth passe entre les mains du roi par la dissolution de la compagnie.— Commission des plantations établie ; opposition qu'elle suscite dans les colonies ; elle s'éteint sans rien faire.— Etablissement du Maryland (1632) et de plusieurs autres colonies.— Leurs diverses formes de gouvernement : gouvernemens à charte, gouvernemens royaux, gouvernemens de propriétaires.— Confédération de la Nouvelle-Angleterre.— Sa quasi-indépendance de la métropole.— Population et territoire des établissemens anglais en 1690.— Ils jouissent de la liberté du commerce.— Jalousie de l'Angleterre : actes du parlement impérial et notamment l'acte de navigation passés pour restreindre cette liberté.— Opposition générale des colonies ; doctrines du Massachusetts à ce sujet.— M. Randolph envoyé par l'Angleterre pour faire exécuter ses lois de commerce ; elle le nomme percepteur général des douanes.—